



PRESIDENT : Monsieur Eric LAHAYE  
34 route d'Hauteville  
21121 AHUY  
lahayeeric@orange.fr

## CONCOURS de CAMPAGNE

***Ce concours est sélectif et comptera comme Championnat de Bourgogne***

***Le 22/23 JANVIER 2022***

Mesdames, Messieurs les Présidents,

**Le Club Dijonnais du chien de sports**, est heureux de vous inviter sur son terrain d'entraînement situé à DAROIS, route de Prenois.

Le concours sera jugé par **M Maurice MALAISE (juge parcours)**  
**Et**  
**M Yves MONICAULT (juge pistage)**

Les hommes assistants sont **Aurélien CHENEVIER et Lionel CHARRET**

Le Prix des engagements : 16 euros par échelon à régler à l'ordre du CDCS

**Les engagements seront confirmés par e-mail.**

Des repas chauds sont prévus. Ils sont à **réserver impérativement au moment de l'inscription.**

**Prix : 16 €** (Entrée, jarrets de porc, pomme de terre braisée, fromage, dessert).

***LA CLOTURE DES ENGAGEMENTS EST FIXEE AU : 14 JANVIER 2022***

Les engagements dûment complétés, accompagnés de 3 étiquettes sur leur support, de leur règlement (à l'ordre du CDCS) sont à retourner à :

**MICHALLET EMILIE  
6 RUE BASSE  
21610 FONTENELLE**

Tout engagement incomplet ne sera pas pris en compte.

Dans l'attente de vous voir, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles les meilleures.

LE PRESIDENT- Eric LAHAYE